

EDITO

Bonjour à tous et à toutes,

Après les festivités de fin d'année, nous devons tous redevenir sérieux et répondre, de préférence par internet, au questionnaire pour le recensement que nos 2 agents ont déposé dans vos boîtes aux lettres. Nous vous rappelons que vos réponses sont obligatoires et strictement confidentielles, elles ne seront étudiées que par les services de l'INSEE. Pour ceux qui répondent en présence de l'agent, seul l'agent connaîtra les éléments indiqués et ne devra les communiquer à personnes même pas aux élus. Les éléments reçus permettront de prévoir des équipements collectifs (écoles, infrastructures, des transports,...) et l'analyse des données aide à cibler les besoins en logements, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population,...

Nouveau sur notre commune, toujours désireux d'être encore plus proches des administrés, les élus ont voté pour la mise en place de l'application ILLIWAP, application citoyenne pour les mairies. Cette application se télécharge sur votre portable et ensuite vous obtiendrez les messages en temps réel de votre commune.

Enfin dernier point, pour essayer de faire baisser les cambriolages, les vols de voiture, un protocole de participation citoyenne a été signé avec la gendarmerie d'Ampuis courant janvier. Les référents de quartier désignés ont un lien direct avec la gendarmerie pour fournir tous types d'infos. Si vous souhaitez devenir référent, il n'est pas trop tard, vous pouvez venir à la mairie pour vous inscrire.

Ce mois, n'oubliez pas de faire sauter les crêpes et de fêter la fête aux amoureux !

Joëlle PAOLUCCI

AGENDA FEVRIER

Du 19 janvier au 18 février : Recensement de la population des Haies

Mercredi 1 de 14h à 16h sans RV : Permanence de l'architecte du Pilat à Condrieu (bâtiment les Eclats, face à la mairie), renseignement gratuit, sans rendez-vous (Tél. 04.74.87.52.01)

Mercredi 1 : Permanence INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit (Tél. 04 37 48 25 90), de 9h30 à 16h, gratuit, sur rendez-vous.

Jeudi 2 : Fête de la Chandeleur : Faites sauter les crêpes !

Samedi 4 de 9h à 12h : Stage gratuit de remise à niveau du code de la route dans la salle au-dessus de garderie

Vacances scolaires du **vendredi 3/02 soir au lundi 20/02 matin**

Mardi 7 de 9h30 à 17h30 : Anim Jeunes (11-17 ans) à la salle des fêtes : Repas montagnard et jeux détournés (sur inscription)

Dimanche 19 : Matinée Sabodet patates des Zazous

Mardi 21 : Mardi gras (après les crêpes, les bugnes...)

Vendredi 24 à 17h : Lecture au public par les enfants à la bibliothèque

Dimanche 26 : Matinée moules frites de la section Foot de l'ASQV au Fautre à Trèves

Tous les mardis de 14h à 18h : Belote organisée par l'Association Les Haies Fleurs à la salle des fêtes

MARS

Mercredi 1 de 14h à 16h sans RV : Permanence de l'architecte du Pilat à Condrieu (bâtiment les Eclats, face à la mairie), renseignement gratuit, sans rendez-vous (Tél. 04.74.87.52.01)

Mercredi 1 : Permanence INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit (Tél. 04 37 48 25 90), de 9h30 à 16h, gratuit, sur rendez-vous.

Vendredi 3 de 10h à 18h : Journée jeux à la salle des fêtes avec le ludomobile

Samedi 4 de 9h à 15h : Déchèterie mobile (parking du cimetière)

Vendredi 10 : Carnaval du Sou des Ecoles

Dimanche 12 à 12h : Repas des aînés au Fautre

Vendredi 17 à 20h30 : Fête du court métrage proposé par l'Association Culturelle à la salle des fêtes

Dimanche 26 à 12h : Choucroute de l'association Les Haies en fleurs

Jeudi 23 à 20h30 : Soirée du festival d'humour au Fautre à Trèves

Vendredi 31 de 17h30 à 20h30 : Veillée jeux à la salle des fêtes avec le ludomobile

ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

Rejoignez-nous sur
 facebook

Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)



INFO MAIRIE

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



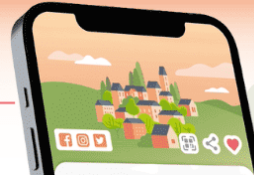
100% GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



COMMUNICATION : un nouvel outil, l'application ILLIWAP

Soucieuse d'être toujours plus proche de ses habitants, la commune se lance dans l'aventure ILLIWAP !

ILLIWAP est l'application citoyenne de référence sur le territoire français, déployée par une société française.

L'application ILLIWAP permet d'être informé en temps réel des informations de la commune. Il suffit de télécharger l'application, puis de s'abonner à la "station" de la mairie de LES HAIES. Vous recevrez les informations municipales directement sur votre smartphone, via des notifications.

N'hésitez pas à télécharger ILLIWAP et à partager l'information !!!!

Cette application est gratuite, sans inscription et sans publicité et respecte votre vie privée (pas de collecte de données personnelles) !



Guide du citoyen

Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS



Mairie de Les Haies

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

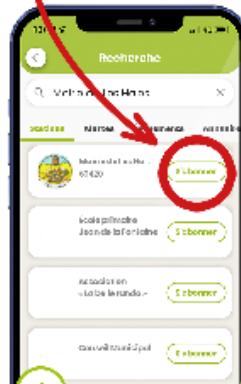
OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré



LES AVANTAGES !

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton S'ABONNER pour vous abonner à l'actualité de la commune



GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement.

SANS INSCRIPTION
Pas d'e-mail, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



SANS PUBLICITÉ
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

INFO MAIRIE



REPAS DES AINÉS 2023

Le repas des aînés aura lieu
dimanche 12 mars.

Les personnes de +75 ans ne pouvant pas se rendre au repas, pourront demander un colis à cette même période.

Vous recevrez prochainement un courrier de la mairie.

CONSEILLER NUMERIQUE

Lancement d'une prochaine formation informatique :
Devenir autonome sur internet

Venez découvrir l'ordinateur, apprendre à naviguer sur internet en sécurité, envoyer des mails, faire vos démarches administratives, échanger, vous informer ...

Cette formation s'adresse aux grands débutants qui se croient souvent incapables d'apprendre. Faux, tout le monde peut devenir autonome sur internet. Alors, ensemble relevons le défi du numérique ! De plus, cet accompagnement est totalement **gratuit** et ne vous engage à rien.

Les cours auront lieu soit les mardi, jeudi ou vendredi matin de 10h00 à 11h45 à partir de début février.

Le jour précis sera déterminé en fonction du nombre de participants et des disponibilités de chacun(e)s.

Contactez votre conseiller numérique basé à la médiathèque d'Echalas, **Fabrice**, au **06 71 59 79 99** pour tout renseignement complémentaire.



PARTICIPATION CITOYENNE

Mercredi 18 janvier a eu lieu la signature
de la convention entre la mairie des Haies et la Gendarmerie d'Ampuis.

La participation citoyenne est un service public gratuit qui propose la signature d'un protocole entre la population, les mairies et la Gendarmerie Nationale et/ou la Police Nationale.

Des référents citoyens se portent volontaires afin de relayer l'information aux forces de l'ordre.

Cette coopération entre la gendarmerie, la mairie et les habitants d'une commune ou d'un quartier permet de lutter plus efficacement contre la délinquance.

Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Pour le référent, il s'agit de veiller, être en éveil et rester vigilant mais non surveiller.

Le protocole signé aux Haies est le 135ème mis en œuvre par la gendarmerie sur le département.

Si vous souhaitez rejoindre le dispositif, vous pouvez vous renseigner en mairie.



Où suis-je recensé ?

INFO MAIRIE

Vous êtes recensé dans votre résidence principale :

le logement que vous occupez quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ?

Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant

Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?

Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.



Je suis étranger

Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.



Militaire, je vis dans une caserne

Vous êtes recensé dans votre caserne.



Je vis dans une habitation mobile

Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.



J'habite dans un logement communautaire

(maison de retraite, internat, cité universitaire...)
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.



Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.



Plus d'infos sur

[le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr)



RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2023

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Le recensement sur notre commune a lieu en ce moment du **19 janvier au 18 février 2023**.

Au début de cette période, 2 agents recenseurs, Sandrine et Anthony, recrutés par la mairie, habitant Les Haies, munis d'une carte officielle, se sont présentés à votre domicile afin de déposer les documents nécessaires au recensement ainsi que vos codes de connexion.

Le saviez-vous ?

- Vous pouvez remplir vos documents en ligne avec les codes d'accès donnés dans la notice.

C'est encore plus simple par internet sur : www.le-recensement-et-moi.fr

- Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser les questionnaires en version papier en contactant les recenseurs de la commune.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire et gratuit.

Votre anonymat est préservé, les informations recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE qui les transforme en statistiques.

Les chiffres du recensement permettent de connaître les besoins de la population actuelle en matière de transports, logements, écoles, établissements de santé et de construire ainsi l'avenir en déterminant le budget des communes. Grâce aux résultats du recensement, l'Etat décide de sa participation au budget des communes.

Toutes les informations personnelles sont protégées, seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires qui ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

INFO MAIRIE

La MJC de Vienne en collaboration avec 24 communes accueillantes de Vienne Confinéo Agglomération présente

41^{ème} Festival d'Humour de Vienne et alentours



DU 02 AU 24 MARS 2023

Olivier Ponsot · Les StéréoTypes · Shower Power · Les Hommes du Président
François Mallet · Christophe Alévêque · Karim Duval · Cécile Giroud & Yann Stoltz
Wok and Woll · Damien Laquet · Laura Domenge · Arnaud Demanche
Soeur Marie-Thérèse des Batignolles · Farah · Kosh · Sellig

Infos et billetterie : www.mjc-vienne.org - 04 74 53 21 96

JEUDI 23 MARS • TRÈVES



Olivier Ponsot - Ailleurs, juste à côté

Mi-homme, mi-conteur, mi-raconteur, le **lauréat du «Prix des Techniciens 2022»** et le local de l'étape du Festival 2023 nous revient avec des histoires mi-ébouffées mi-ventilées mi-buissonnières dans son Pilat qu'il affectionne particulièrement !

TRÈVES (avec Longes et Les Haies)
Salle polyvalente du Fautre «Espace Pierre Bret»
20h30 • 17€ • Pass Alentours

VENTES DES PLACES
à la **mairie des Haies**
Lundi et mercredi
de 13h30 à 17h.
Mardi de 8h30 à 12h.
Vendredi de 16h30 à 19h.
Au prix de 17 €
et 20€ sur place le jour même

Soirée organisée par les 3 communes des Haies,
Longes et Trèves et la MJC de Vienne.

Pour consulter le programme complet du festival :
<http://mjc-vienne.org/section-16-festival-d-humour?fbclid=IwAR2izWjTkCzjIFOFu6JB5ZWeHihK5X19BmcW9FDroMrxymXipHjr6qnesc>

INFO MAIRIE

STAGE GRATUIT DE REMISE A NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE

La mairie propose pour les personnes intéressées, sans condition d'âge, **un stage gratuit** de remise à niveau pour la conduite :

le samedi 4 février de 9h à 12h

dans la salle de réunion au-dessus de la garderie
(face à la mairie).

Le stage sera animé par l'Association de Prévention Routière.

Il reste des places, pour les personnes intéressées, vous pouvez encore vous inscrire auprès de la mairie.



**APPEL A
BÉNÉVOLES**

ENVIRONNEMENT

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Appel à bénévoles

Depuis plusieurs années, des habitants bénévoles et des élus enlèvent des nids de chenilles sur la commune. **Une opération sera organisée en février. Si vous souhaitez donner un coup de mains, vous pouvez laisser vos coordonnées à la Mairie qui vous contactera.**

Comment se débarrasser des chenilles processionnaires ?

Les chenilles processionnaires du pin se nourrissent de ses aiguilles. Leurs poils urticants sont redoutables pour les humains et les animaux, d'où l'importance de les traiter en utilisant des méthodes de lutte efficaces pour en venir à bout, différentes selon le cycle de ces insectes nuisibles. **Pensez à vous protéger** (combinaison, gants, masque, lunettes).

Relevant de la responsabilité des propriétaires des arbres, différentes actions sont possibles au cours de l'année :

- **Echenillage** : Couper les cocons de chenilles et les incinérer, de janvier à mars.
- **Ecopiège** : Installer un piège de janvier à fin mai : une gouttière enserre le tronc de l'arbre avec un tuyau conduisant dans une poche de terre, les chenilles qui l'empruntent se retrouvent enfermées dans la poche puis l'incinérer.
- **Piège à phéromone** qui stérilise les papillons mâles, de juin à octobre.
- **Lutte biologique** de septembre à novembre : pulvérisation d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis* (BTK), bactérie respectueuse de l'homme et des animaux.
- Installation de nichoirs pour **favoriser les mésanges** qui peuvent en manger jusqu'à 500/jour !

Si votre animal (chat ou chien) entre en contact, cherchant par exemple à attraper une de ces chenilles, cela se transforme en urgence vétérinaire. Il n'y a pas une seconde à perdre pour le conduire en consultation vétérinaire.



JEUNESSE

ANIM JEUNES VACANCES DE FEVRIER - 11-17 ans

Programme à consulter sur le site :
<https://animjeune.portail-defi.net/>

Nombreuses activités :
cuisine, pâtisserie, jeux, sports, challenge biathlon à la Croix de
Chaubouret, JO d'hiver, magie, visite du musée de l'illusion à Lyon...

ACTIVITE AUX HAIES :
Mardi 7 février (9h30 - 17h30) : Repas montagnard et jeux détournés

Inscription par mail à : animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Renseignements au 04 87 59 00 01
ANIM JEUNES - Maison des Services Publics
1 place des droits de l'Homme à CONDRIEU



PASS CULTURE 1/ POUR LES JEUNES DE 18 ANS

Le Pass Culture est accessible aux jeunes âgés de plus de 18 ans.
Dès sa majorité, chaque jeune bénéficie d'une enveloppe de **300 euros**, valable deux ans, pour l'achat de produits culturels, cinéma, livres, BD, concerts, théâtres, musées, cours de pratiques artistiques..., ou de services numériques, abonnements numériques par exemple.

Comment ça marche ?

- Téléchargez l'application
- Inscrivez-vous
- Réservez vos activités ou biens culturels directement sur l'application grâce à vos 300€

Toutes les infos : <https://pass.culture.fr/le-dispositif/>



2/ POUR LES JEUNES DE 15 A 17 ANS

Le montant alloué annuellement est divisé en deux parties :

- **Une part individuelle** sera disponible sur l'application mobile Pass culture après ouverture du compte personnel numérique. Ces crédits seront versés en fonction de l'âge :

20 € pour les jeunes âgés de 15 ans ;
30 € pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans.

Les sommes sont cumulables pendant la totalité du dispositif mais devront obligatoirement être dépensées à la majorité de l'individu. Si ce n'est pas le cas, ces crédits seront alors perdus.

- **Une part collective** est allouée aux établissements scolaires pour permettre des sorties scolaires (musées, spectacles vivants, séances de cinéma, découverte de métier d'art...) :

25 € par élève de 4e et 3e ;
30 € par élève de CAP et de seconde ;
20 € par élève de première et terminale.

Toutes les infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15312>

JOURNÉES PORTES OUVERTES 2023

ISERE :

COLLEGES

- Collège de l'Isle Vendredi 6 janvier, 17h00 - 19h30
- Collège Ponsard Mercredi 23 novembre, 10h
- Institution Robin Samedi 25 février, 9h00 - 12h00
- Institution Saint-Charles Samedi 28 janvier, 13h30-17h00

LYCÉES ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

GRETA NORD - ISERE

BTS MCO (Management Commercial Opérationnel) en alternance
Samedi 4 mars 2023, 8h30 - 12h00, bâtiment G au Lycée Ella Fitzgerald
BTS Métiers de la chimie et Pilotage de Procédés en alternance
Samedi 4 mars, 8h30 - 12h30 au Lycée Galilée

IFSI Samedi 14 janvier 2023, 9h00 - 17 h00

INSTITUTION ROBIN

Lycée général, technologique et lycée hôtelier Samedi 25 février, 9h00 - 12h00
Enseignement supérieur Mercredi 25 janvier, 13h30 - 17h00

INSTITUTION Saint-Charles Samedi 28 janvier, 13h30 - 17h00

IUT 2 SITE DE VIENNE - GEA Samedi 28 janvier

LYCÉE AGROTEC

Samedi 28 Janvier JPO Spéciale BTS 9h00 -13h00
Samedi 4 mars, 9h-17h

LYCÉE ELLA FITZGERALD

Mercredi 18 janvier JPO Spéciale BTS 13h30 - 16h30
Vendredi 3 mars, 17h00 - 19h30
Samedi 4 mars, 8h30 - 12h00

LYCÉE GALILÉE Samedi 4 mars, 8h30 - 12h30



RHONE :

LYCEE POLYVALENT ARAGON – PICASSO à Givors

Samedi 25 février de 9h à 12h

LYCEE CASANOVA à GIVORS

Samedi 25 février de 9h à 12h

LE TRANSPORT A LA DEMANDE PREND = LA NAVETTE L'va

La navette L'va permet de se déplacer plus librement pour le prix d'un ticket de bus à 1,20 € valable 1h sur tout le réseau L'va. Elle est un vrai complément aux lignes régulières (les transports scolaires peuvent être empruntés par les habitants dans la limite des places disponibles), elle vous connecte toute l'année et facilement aux lignes de bus, à différents points d'intérêts (zones d'activités, zones de commerces, marchés, pôles médicaux) et aux gares du territoire.

Découvrez ici les destinations possibles grâce à la nouvelle Navette L'va :

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/.../navette.../>

TRAJETS DESSERVIS DEPUIS NOTRE COMMUNE :

- Etablissements de santé : clinique Trénel, hôpital de Condrieu
- Zone Industrielle de Loire-sur-Rhône / Saint-Romain-en-Gal
- Commerces et marchés : centre-ville de Vienne, marché de Vienne (samedi), marché de Condrieu (vendredi)
- Gare de Vienne

Navette L'va
adaptée à mon quotidien



POINTS D'ARRETS DE LA NAVETTE L'VA POUR LES HAIES :

Lansolat, Le Rappart, Croix-Régis, Barronière, Le Bourg, Les Accacias, La Casson, Le Remillat, Rey, Godard, Le Pilon.



POUR RESERVER VOS TRAJETS :

- Sur internet : lvabus.com
 - Par email à lvassurdemande@ratpdev.com
 - Par téléphone au 0810 414 909 (0.05 € / appel + prix de l'appel)
- du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h

La réservation obligatoire se fait au plus tard à 17h la veille du trajet à effectuer (vendredi soir pour lundi).

Plus d'info : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/nos-services-au-quotidien/deplacements/transport-en-commun/navette-lva/>

RIVE DROITE RHONE



Condrieu, Tupin et Semons, Ampuis, les Haies, Ampuis, St-Cyr sur le Rhône, Ste-Colombe, St-Romain en Gal

LES COMMERCES

Du lundi au samedi	Du lundi au samedi	Vendredi	Samedi
Horaires de montée et descente			
Centre ville de VIENNE (jeu de Paume)	Centre ville de VIENNE (Gare)	Marché de CONDRIEU	Marché de VIENNE
10:45	07:15	09:00	07:15
13:45	08:45	11:15	08:45
14:45	13:15		09:30
16:00	17:45		12:00
	18:45		13:15

LES GARES

Du lundi au samedi
Horaires de montée et descente
Gare de VIENNE
07:15
08:45
13:15
17:45
18:45

LES ZONES D'ACTIVITE

Du lundi au vendredi
Horaires de montée et descente
Gare de VIENNE
07:32
09:02
13:00
17:28
18:28

LES POLES MEDICAUX

Du lundi au vendredi	
Horaires de montée et descente	
Clinique TRENEL	Hôpital de CONDRIEU
08:35	09:10
10:36	11:10
12:06	13:10
13:36	15:40
15:06	17:00
18:00	

BIEN VIVRE ENSEMBE

ACCUEILLIR - FORMER - ACCOMPAGNER DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une équipe mobile d'aide aux aidants de personnes en situation de handicap.

L'association ALGED déploie son équipe mobile depuis mars 2022 sur la zone sud du département du Rhône. Financée par le Département du Rhône et la CNSA à titre expérimental, l'équipe mobile met à disposition des professionnels, travailleurs sociaux, psychologue, ergothérapeute, pour des interventions rapides et orientées solutions.

Elle propose aux aidants :

- Une évaluation des situations à domicile au niveau administratif, technique, psychologique, éducatif ou relationnel
- La mise en place d'un plan d'accompagnement élaboré avec l'aidant et l'aidé
- Des interventions adaptées au projet :
 - o Evaluation des besoins en aide technique, humaine et mise en place des aides
 - o Soutien psychologique de l'aidant
 - o Soutien éducatif à l'aidant
 - o Mise en place de séjours séquentiels ou répit
 - o Soutien à la recherche d'un service ou établissement adapté (accueil de jour, solution d'hébergement permanent...)



L'équipe mobile peut être saisie par un professionnel du secteur ou bien par les aidants eux-mêmes. Il n'est pas nécessaire d'avoir une orientation MDPH.

Contact équipe mobile aide aux aidants : 04 78 02 52 00



DU COTE DE L'ECOLE...

ECOLE : INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2023

Madame, Monsieur,

Afin d'avoir une vision plus précise de l'effectif des élèves de l'école du village pour la rentrée 2023, la directrice souhaiterait que toutes les personnes susceptibles d'inscrire de nouveaux enfants en septembre 2023 la contactent avant fin février.

Pensez à communiquer cette information auprès de vos voisins, amis, familles qui pourraient être concernés.

Voici le numéro de téléphone de l'école pour contacter Mme GARDETTE : 04/74/87/86/07

BIEN VIVRE ENSEMBE



CLASSE EN 3 LES HAIES

Chers conscrites et conscrits,

Vous qui êtes nés dans une année en... 3, de 1923 à 2013, en passant par 1953, 1973 ou encore 2003, venez rejoindre votre classe pour fêter votre décade en 2023 !!!!

Vous êtes invités à participer au banquet des classes en 3 de LES HAIES qui aura lieu :

LE SAMEDI 22 AVRIL 2023

Déroulement de la journée :

- 10 h 00 Messe en l'Eglise de Les Haies
 Et dépôt de gerbe au monument aux morts.
 Puis défilé des conscrits dans le village.
- 11 h 45 La traditionnelle photo.
- 12 h 00 Vin d'honneur et Repas servi à la salle municipale de Les Haies.

Alors n'hésitez pas à réserver votre journée et confirmer votre présence,

avant le 15 février 2023, auprès de :

- Virginie BAZARD : 06.27.60.25.41
- Juliette CHAVAS : 06.63.25.24.04



MATINÉE

19
février

LES ZAZOUS
Z

SABODET

sur place ou à emporter

à la salle des
fêtes des haies

sabodet
patate **7€**
tomme daubée



ASQV SECTION FOOT

**DIMANCHE
26 FEVRIER 2023**

**Matinée
MOULES FRITES**

A partir de 11h30 / Sans réservation

Complexe du fautre



Suivi du Match Sénior à 15h00

TREVES 4 VENT



Journée 14

SENIORS D4

-

VAL LYONNAIS FC3



dimanche 26 février 2023 - 15H00

ASSOCIATIONS

LA BIBLIOTHEQUE DES HAIES



LECTURE PAR LES ENFANTS

Vendredi 24 février à 17h à la bibliothèque,
les enfants de CM vous proposent de vous
raconter une histoire avec un kamishibai.
Venez nombreux !

Jusqu'au mois de juin, cette classe interviendra
régulièrement à la bibliothèque. Nous vous
communiquerons les dates au fur et à mesure !

Merci aux élèves de la classe de CM et à Martine
Gagnepain pour cette initiative !

ELECTION DU LIVRE JEUNESSE PREFERE

La bibliothèque vous propose d'élire votre
livre jeunesse préféré,
parmi 5 albums sélectionnés par les
bibliothèques du secteur.

**Venez les découvrir et votez,
à la bibliothèque,
jusqu'au 15 mars 2023.**

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte tous les
vendredis de 16h30 à 19h
(hors vacances scolaires).

Le prêt est gratuit.

Prix KEM TU

**Elisez votre
livre jeunesse préféré**

jusqu'au
15 mars 2023

**Annonce du lauréat le
samedi 1er avril à 11h
dans votre bibliothèque**

Ampuis, Condrieu, Echalas, Les Haies, Longes, Loire-sur-Rhône,
St Cyr-sur-le-Rhône, St Romain en Gal, St Romain en Gier

La recette au fil des saisons....

A LA CHANDELEUR... FAITES SAUTER LES CREPES !

Mais avant tout, c'est quoi la Chandeleur ?

- Une fête païenne des "Chandelles " pour célébrer le retour du printemps et de la Lumière, représentée par la crêpe ronde et dorée comme le disque solaire, la fin des ténèbres hivernales et le début des semailles.
- Puis une fête religieuse qui correspond à la présentation de l'enfant Jésus au Temple 40 jours après sa naissance (Noël).

Ingrédients pour 4 personnes :

- 1/2 litre de lait
- 250g de farine
- 1 pincée de sel
- 4 œufs
- 2 cuillères à soupe d'huile



Préparation :

- Mettre la farine dans un saladier, faire un puits et casser les œufs entiers.
- Ajouter l'huile, le sel et un peu de lait, travailler la pâte avec une cuillère en bois.
- Mouiller progressivement avec le lait tiède, jusqu'à ce que la pâte devienne homogène.
- Selon vos préférences, vous pouvez y ajouter de la fleur d'oranger, de la vanille, du Rhum, etc
- Laisser reposer la pâte en recouvrant le saladier d'un torchon.
- Huiler une poêle ou une crêpière, verser une louche de pâte lorsque la poêle est bien chaude.
- Laisser cuire, jusqu'à ce qu'à pouvoir faire sauter la crêpe ou la retourner avec une spatule.
- Bonne dégustation !!

Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en les transmettant à la mairie : mairie@leshaies.fr